



LA COLLECTIVITE TERRITORIALE D'OUTRE MER DE SAINT-MARTIN **RECRUTE**

Son Directeur (trice) des Archives Territoriales et du Patrimoine **Conservateur du patrimoine (spécialité archives)**

Sous l'autorité du directeur général des services de la collectivité territoriale d'outre-mer de Saint-Martin vous assurez, avec votre équipe composée de 5 personnes, selon les critères scientifiques et techniques garantis, l'archivage réglementaire des documents produits et reçus par la Collectivité de Saint-Martin et ses établissements publics. Vous conseillez ces établissements ainsi que les administrations de l'Etat implantées sur le territoire pour la gestion documentaire. Le contrôle scientifique et technique est exercé par le directeur des archives départementales de la Guadeloupe.

La reconstruction des locaux des Archives territoriales (fortement endommagés suite au passage de l'ouragan IRMA), l'informatisation du service, la mise en œuvre d'un plan de numérisation et l'accompagnement de la dématérialisation des procédures administratives et de l'archivage pérenne des données numériques dans les différentes administrations sont des enjeux majeurs à poursuivre dans le cadre du développement des Archives territoriales, et plus généralement dans celui de la reconstruction de Saint-Martin. Les fonds conservés représentent actuellement 400 ml (Etat Civil, permis de construire, délibérations, presse et périodiques locaux, fonds privés).

La conception et la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques et d'une politique de médiation en faveur du jeune public et des publics en difficulté sera à poursuivre, sur un territoire où les élèves scolarisés représentent 25,56% de la population totale de Saint-Martin, tandis que les moins de 20 ans représenterait plus de 45%.

Enfin, vous devrez animer la politique d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine saint-martinois (architecture, patrimoine urbain et vernaculaire, patrimoine historique) en vous intégrant dans une démarche globale visant à l'attractivité du territoire (musée, expositions, événements, etc.). Ainsi, le suivi de la maîtrise d'œuvre du projet de restauration et d'aménagement du Fort Louis (ISMH), et de l'aménagement de la sucrerie de Spring (Concordia) ainsi que l'accompagnement et la valorisation de l'architecture traditionnelle dans le cadre de la reconstruction et de la stratégie touristique globale, seront des projets sous votre direction, assisté d'une assistance à maîtrise d'œuvre (AMO).

Profil recherché :

Conservateur du patrimoine et de formation universitaire supérieure en archivistique vous disposez d'une expérience solide et avérée en Archives départementales. Une maîtrise du

cadre réglementaire des archives et de la législation sur le patrimoine, en particulier la législation sur les monuments historiques sera indispensable pour occuper ces fonctions.

Renseignements à prendre auprès de :

- Monsieur Paul DOLLIN – Directeur des ressources humaines :
paul.dollin@com-saint-martin.fr
- Madame Myra TRIVAL – Directrice adjointe des ressources humaines :
myra.trival-faulech@com-saint-martin.fr

Les candidatures sont à adresser avant le 17/05/2019 à 15h00

Monsieur le Président de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin
Hôtel de la collectivité de Saint-Martin
BP 374
97054 Saint-Martin cedex